



UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS DE LA MANCHE

PROGRAMME DE FORMATION DES SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL

La durée de la formation est de 12 heures effectives de face à face pédagogique, auxquelles il faut ajouter, si nécessaire, le temps pour traiter les risques particuliers de l'entreprise et de la profession.

Après la présentation du formateur et des participants :

CHAPITRE 1 - LE SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL (Durée : 60 minutes)

Les accidents du travail dans l'établissement ou dans la profession,
Intérêt de la prévention des risques professionnels,
Rôle du sauveteur secouriste du travail,

Présentation du programme :

Protéger, examiner, faire alerter, secourir,

La méthode de recherche des risques persistants et celle d'examen rapide d'une victime seront reprises au cours de chaque séance pratique.

CHAPITRE II - RECHERCHER LES RISQUES PERSISTANTS POUR PROTEGER (Durée : 30 minutes)

Face à une situation d'accident, le sauveteur secouriste du travail doit être capable :

De reconnaître, sans s'exposer lui-même, les risques persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement.

Identifier les sources de risques réelles ou supposées dans la situation concernée. Persiste-t-il un risque :

- d'écrasement ?
- d'électrisation ?
- d'incendie ou d'explosion ?
- d'asphyxie ?

Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux risques identifiés.

De supprimer ou isoler le risque, ou soustraire la victime au risque sans s'exposer lui-même au risque.

Définir les actions à réaliser permettant la suppression éventuelle du (des) risque(s) identifié(s).

Repérer les matériels spécifiques permettant cette suppression.

Assurer ou faire assurer, par la personne la plus apte et pour une suppression permanente, la mise en œuvre de ces matériels.

Faire en sorte de rendre impossible, lorsque la suppression du risque identifié ne peut être envisagée de manière réaliste, l'exposition de quiconque à ce risque.

En cas d'impossibilité de suppression ou d'isolement du (des) risque(s) identifié(s) reconnaître les situations dans lesquelles il pourra, sans risque pour lui-même, dégager la victime.

Éléments de sauvetage et techniques de dégagement d'urgence dans ces situations ou selon les risques propres à l'entreprise.

. Dégagement d'urgence par traction de la victime au sol

Cas particulier :

. Protection des populations en cas d'alerte : la sirène

CHAPITRE III - EXAMINER LA VICTIME ET FAIRE ALERTER (Durée : 30 minutes)

Face à une situation d'accident, le sauveteur secouriste du travail doit être capable :

D'examiner la (les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir. Reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un ou plusieurs des signes indiquant que la vie de la victime est menacée.

Est-ce que la victime :

Saigne abondamment ?

S'étouffe ?

Répond aux questions et se plaint ?

Respire ?

Associer au(x) signe(s) décelé(s) le (s) résultat (s) à atteindre.

Dans le cas où il y a manifestation de plusieurs signes, définir l'ordre de priorité des résultats à atteindre.

De faire alerter, ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.

Identifier, en fonction de l'organisation de l'entreprise, qui alerter et dans quel ordre.

Choisir, parmi les personnes présentes et selon des critères prédéfinis, celle qui est la plus apte pour déclencher l'alerte.

Définir les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours appelés d'organiser leur intervention.

Donner à la personne choisie les consignes et les informations pertinentes pour assurer une transmission efficace du message d'alerte.

Organiser l'accès des secours sur les lieux de l'accident, le plus près possible de la victime.

CHAPITRE IV - SECOURIR

Face à une situation d'accident, le sauveteur secouriste du travail doit être capable :

D'effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la (des) victime(s).

Déterminer l'action à effectuer pour obtenir le résultat à atteindre, que l'on a déduit de l'examen préalable.

Mettre en œuvre l'action choisie en se référant à la technique préconisée.

Vérifier, par observation de la victime, l'atteinte et la persistance du résultat attendu et l'apparition de nouveaux signes indiquant que la vie de la victime est menacée, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés.

A/ La victime saigne abondamment : (Durée : 75 minutes)

Compression manuelle directe, tampon relais.

Cas particuliers :

La victime présente un saignement de nez,

La victime vomit ou crache du sang,

Autres hémorragies.

B / La victime s'étouffe : (Durée 55 minutes)

Claques dans le dos (chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson),

Compressions abdominales (chez l'adulte et l'enfant), (méthode de Heimlich).

Compression thoracique (chez le nourrisson).

C / La victime répond, elle se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux : (Durée 45 minutes)

Mettre au repos,

Reconnaître, apprécier et transmettre à un médecin les signes d'un malaise.

D / La victime répond, elle se plaint de brûlures : (Durée : 30 minutes)

Brûlures thermiques: arroser pour éteindre et refroidir,

Brûlures chimiques: arroser abondamment pour rincer.

Cas particuliers :

La brûlure électrique,

La brûlure interne par inhalation ou ingestion de produit corrosif ou irritant.

E / La victime répond, elle se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements : (Durée : 40 minutes)

Quels que soient les signes, agir comme s'il y avait fracture :

Dos, cou, tête: éviter de déplacer et maintenir la tête,

Membres: éviter de déplacer et respecter les déformations éventuelles.

F / La victime répond, elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment : **(Durée : 40 minutes)**

Plaie grave de l'abdomen : position d'attente à plat dos, jambes surélevées, plaie grave du thorax : position d'attente demie assise,

Sectionnement de membre : conditionner le segment de membre,

Plaie à l'œil : position d'attente à plat dos, tête calée, yeux fermés,

Plaies simples : nettoyer la plaie.

G / La victime ne répond pas, elle respire : **(Durée : 90 minutes)**

Libération des voies aériennes, mise sur le côté, tête basse (PLS)

H / La victime ne répond pas, elle ne respire pas : **(Durée : 105 minutes)**

Réanimation cardio-pulmonaire chez l'adulte, chez l'enfant et chez le nourrisson (massage cardiaque externe associé au bouche-à-bouche, au bouche-à-nez ou au bouche à bouche et nez).

Utilisation d'un DAE (Défibrillateur Automatisé Externe).

Au cours de chaque séance pratique rappeler les méthodes d'examen et la justification des gestes enseignés.

CHAPITRE V - SITUATION INHERENTES AUX RISQUES SPECIFIQUES (Durée : 120 minutes)

A la profession (bâtiment, industrie chimique, etc.)

A l'entreprise

Conduites particulières à tenir :

Utilisation de matériel de protection spécifique.

CHAPITRE VI - ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est essentiellement pratique, les explications du programme sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage des gestes.

Ce découpage est indicatif, il peut varier en fonction du nombre et du niveau des stagiaires, ainsi que des contraintes propres à l'entreprise.

CHAPITRE VII – EVALUATION DES SST

Un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du ou des formateurs.

TOTAL DE LA DUREE DE LA FORMATION EVALUATION COMPRISE 12 H 00

Type de supports et matériels pédagogiques :

Lors de nos formations nous utilisons en fonction des phases pédagogiques : vidéo projecteur, rétroprojecteur, CD ROOM SST, ainsi que tous autres outils nécessaires à la réalisation des mises en situation ou des cas concrets.

Equipe d'animation : (CV des formateurs)

L'ensemble de nos prestations dans le domaine du SST est placé sous la responsabilité d'une équipe pédagogique. Cette équipe est constituée d'un médecin et du Capitaine MALASSIS (Officier de Sapeurs-Pompiers Professionnel) Instructeur SST de l'INRS. Cette équipe assure le contrôle des prestations des 40 formateurs de SST placé sous sa responsabilité. Il me semble difficile de vous faire parvenir un CV de chacun des formateurs.

Ces formateurs sont particulièrement suivie, de plus ils participent également à la formation des Sapeurs-Pompiers Volontaires et Professionnels dans les centres des secours tant pour les formations initiales et continue pour le secourisme en équipe, la formation DSA, la formation au secourisme routier également formateur SST.

Nous avons une obligation lors de nos formations d'effectuer un travail de qualité en collaboration avec les organismes demandeurs. Nous sommes à votre disposition pour faire un point de situation régulier et effectuer un état des lieux de nos prestations.

Précisions sur les notions d'hygiène lors de l'utilisation des matériels lors des mises en situation :

Lors des séquences où nous utilisons les mannequins pour l'apprentissage de la ventilation artificielle orale et du massage cardiaque externe. Les mannequins ne pourront pas être utilisés par les personnes qui présentent une lésion cutanée (plaies non protégées, herpès) sur les mains, la bouche ou les lèvres ou une maladie infectieuse transmissible.

Lors de l'utilisation du mannequin au cours de la formation nous nous assurons que les utilisateurs du Mannequin (participants et formateur) ont les mains propres. Nos mannequins ne possèdent pas de «peau» de visage interchangeable, nous utilisons des écrans faciaux protecteurs entre chaque participant. Les écrans faciaux sont distribués autant que besoin et nous nettoyons entre chaque participant la face et la bouche du mannequin avec un liquide de nettoyage recommandé par le fabricant (lingettes désinfectantes).

Après chaque séquence pédagogique les mannequins sont lavés et rincés à l'eau tiède et au savon, nous retirons et remplaçons les sacs « poumons ».

Nombre de stagiaires par session : le nombre minimal de stagiaire est de 4, le nombre maximal est de 10 personnes.